

PROCEDURE D'ÉVALUATION POUR UNE FORMATION A LA CONDUITE

On réalisera la procédure en 5 étapes.

Etape 1 :

- Observation du comportement lors de l'installation au poste de conduite
- Vérification du respect de l'ordre chronologique de l'installation
- Test de la vue

Etape 2 :

- Evaluation de la capacité de l'élève à se situer dans l'espace
- La maîtrise du gabarit
- On insiste sur la mobilité du regard
- évaluation des trajectoires à travers la tenue du volant

On note que dans cette étape l'élève ne maîtrise pas la mécanique (embrayage, freins, accélérateur). Seul, la tenue du volant lui est imposée

Etape 3 :

- Prise en compte de l'embrayage et boîte à vitesse
- Simulation du passage des vitesses à l'arrêt sans regarder le sélecteur
- Evaluation de la mémorisation de cet exercice

Etape 4 :

- Le niveau d'exigence sera de prendre en compte l'ensemble des étapes pour réaliser un parcours en autonomie d'environ 10 minutes.
- L'objectif, sera d'utiliser tous les éléments mécaniques du véhicule (freiner, rétrograder, accélérer) en fonction du parcours

Etape 5 : bilan de l'évaluation

- Prise en compte de la capacité à réaliser un exercice dans un temps réduit (30 mn.)
- La capacité d'autocritique
- Evaluation du degré émotionnel
- Mémorisation de l'ensemble des exercices
- La motivation sera l'élément le plus important pour suivre une formation efficace.

A l'issue de l'évaluation on proposera un volume de formation sachant que celui-ci dépendra de la capacité de l'élève à progresser de manière constante.